

Evaluation de sa propre pratique, projets et recherche

pour l'obtention du titre spécialisé „Psychologues spécialiste en psychologie de l'enfance et de l'adolescence FSP"

Idées directrices et objectifs de recherche: *Les psychologues engagés dans la pratique doivent saisir, repenser, systématiser et communiquer constamment leur expérience et leur savoir pratique. Ils doivent ainsi affiner et améliorer les instruments dont ils ont besoin dans leur activité professionnelle. Cela favorise l'innovation et sert à élargir leurs compétences professionnelles et l'évaluation de leur propre pratique.*

Les projets remis allient la réflexion sur les résultats de recherche et les théories de la psychologie de l'enfance et de l'adolescence à la pratique professionnelle sur le terrain.

Thèmes: *Il s'agit de questions ou de problèmes ayant trait à la pratique quotidienne de la psychologie de l'enfance et de l'adolescence.*

Le projet revêt de l'importance pour la pratique professionnelle et se répercute en elle.

La pratique professionnelle pourra engendrer de petits projets de recherche et d'évaluation. Inversement, de la théorie et de la recherche peuvent résulter et se développer des implications pratiques pour le travail professionnel.

Formes d'organisation: *Les projets de recherche en lien avec la pratique sont élaborés d'une manière autonome. Le cadre peut être un groupe de travail à thème, un groupe de discussion, des colloques, des projets individuels, etc.*

Méthodologie: *Les méthodes sont multiples, mais doivent être adaptées à l'objet et à la problématique choisis. Il peut s'agir de premiers débuts de recherche, de projets pilotes, de groupes de travail centrés sur un thème, ou de projets de recherche universitaires élaborés (thèses). La forme de travail la plus courante sera sans doute la recherche dans le cadre d'un diplôme de spécialisation (ou DESS, ou DAS).*

Projets : 150 heures ; un projet porte sur 20 heures au minimum.

Exemples de projet :

Elaboration commune d'un instrument d'assurance de la qualité (p. ex. pour son propre service). Evaluation de ses propres prestations par les clientes et clients.

Standardisation des modes de procéder lors du traitement de questions concrètes de la pratique.

Adaptation d'instruments de travail à des données régionales (p. ex. instruments de diagnostic). Collaboration lors de la normalisation de procédés de test.

Planification, réalisation et accompagnement de projets sur des thèmes de la psychologie de l'enfance et de l'adolescence tels que mobbing, violence, intervention en cas de crise, protection des enfants et adolescents, perturbation du comportement et de l'étude, prévention, questions spécifiques ayant trait à l'éducation, au développement, à l'instruction des enfants et adolescents, etc.

La présentation des résultats dépend également de la question traitée et du mode de procéder adopté : rapport, publication, DVD, etc.

Preuves : La période de réflexion doit être chiffrée preuves à l'appui. C'est ainsi par exemple que pour les heures de cours et de manifestations, on ne fera pas état uniquement de leur durée effective, mais également des heures de développement et d'évaluation du projet. Documents à remettre :

- Description du projet et de son rapport avec sa propre activité professionnelle
- Documents de projet (p. ex. documentation, mise au concours)
- Nombres d'heures de projet ; dans la mesure du possible avec attestation d'un tiers (conduite du projet).